

# Écoute Covid

## à la Mairie du 8<sup>e</sup>

Le monde vient de vivre une crise sanitaire inédite et de grande ampleur. En France, après 50 jours de confinement, les activités viennent enfin de reprendre, en dépit des contraintes destinées à éviter une nouvelle phase de la pandémie.

Les observations de terrain, des remontées d'information par les professionnels de santé (médecins, pharmaciens, infirmier(e)s, kinésithérapeutes...) ont fait apparaître différentes préoccupations d'ordre psychologique dans une partie de la population.

Ces préoccupations résultent du vécu face à la pandémie, du mode de vie confinée, souvent difficile, auquel de nombreux habitants ont dû se soumettre pendant près de deux mois, d'événements familiaux, de l'organisation du travail ou de la scolarisation difficile d'enfants confinés avec leurs parents ou l'un de leurs parents, etc...

Dans ce contexte, un individu, quel que soit sa tranche d'âge, ne sait pas toujours vers qui se tourner ou hésite à se rendre dans un CMP (Centre Médico-Psychologique).

Face aux situations de stress, d'anxiété, de surmenage, de troubles du sommeil, de tensions familiales, et au mal-être, évoqué selon plusieurs études d'opinion par une partie de la population, le Dr Alexandre Christodoulou (Chef du Pôle 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> du CHU Paris), co-présidents du Conseil Local de Santé Mentale du 8<sup>e</sup> (1) et Mme Jeanne d'Hauteserre, Maire du 8<sup>e</sup> arrondissement ont donc envisagé une alliance ville-hôpital et décidé d'ouvrir à la mairie d'arrondissement une permanence d'information, d'accompagnement et de soutien.

Cette permanence accueille les personnes habitant le 8<sup>e</sup> qui rencontrent des difficultés d'adaptation d'ordre psychologique (durables ou passagères mais suffisamment déstabilisantes), à l'occasion de leur reprise d'activités et de vie sociale.

La permanence sera ouverte à la Mairie, 3 rue de Lisbonne, chaque jeudi de 9h30 à 13h30 à partir du 28 mai.

Toute personne résidant dans le 8<sup>e</sup> arrondissement peut y être reçue (en toute confidentialité) par l'un des membres de l'équipe formée pour les entretiens en prenant préalablement rendez-vous, soit par téléphone au 01 44 90 76 98 (de 9 h à midi et de 13 h à 16 h), soit par mail adressé à desc@ghu-paris.fr (cette adresse permet de traiter les demandes, sous couvert du secret médical)

(1) le CLSM est une plateforme de concertation et de coordination entre les élus, les structures psychiatriques, les professionnels de la santé, les acteurs sociaux, les représentants des usagers, les aidants et les acteurs locaux (éducation, bailleurs...).